

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2024_C_165

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA SPA RÉUNION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUATRE NOVEMBRE, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **29/10/2024**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
34	7	7	41

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Alexa SOUPOU, Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Moussa SAÏD, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Jeannick ATCHAPA donne procuration à Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Sylvie PAYET donne procuration à Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Madame Valentine SERRANO donne procuration à Madame Odile DAMOUR, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Bertrand PICARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2024_C_165

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA SPA RÉUNION

I – CONTEXTE

De 2020 à 2023, la SPA a pris en charge sans contrepartie financière 484 animaux (chiens et chats) issus du territoire de la CIREST.

II- PRÉSENTATION

L'association SPA Réunion, partenaire très actif depuis plusieurs années sur le territoire de la CIREST, œuvre en faveur de la protection des animaux, son travail est en cohérence avec les objectifs de santé publique et de protection de l'environnement que nous soutenons.

Face à l'augmentation du nombre d'animaux errants et abandonnés sur notre département soit environ 1500 /an, ainsi qu'à la montée des préoccupations citoyennes concernant le bien-être animal et en l'absence de refuge intercommunal, il est nécessaire de renforcer le partenariat avec la SPA Réunion.

Par courrier en date du 25/04/2023, l'association SPA Réunion a formulée une demande de subvention auprès de la CIREST.

Cette subvention permettrait à l'association de poursuivre ses actions en faveur de la protection animale et de répondre efficacement aux défis posés par l'errance animale et l'abandon des animaux sur notre territoire.

Mais également de faire face à une inflation galopante impactant la trésorerie de l'association notamment dans les postes essentiels tels que : « *la nourriture, les soins ainsi qu'au niveau du Fret aérien...* »

Année	Nombre chiens récupérés par la SPA/AN	Nombre chats récupérés par la SPA/AN
2023	156	29
2022	106	16
2021	87	19
2020	71	0
totaux	420	64

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

A cet effet, la SPA Réunion sollicite une subvention de 60 euros par sortie de chiens (M/F) et de 40 euros par sortie de chats (M/F) et ce quel que soit l'âge de l'animal. Pour rappel : 95 % des animaux sortis en fourrière CIREST sont des chiens.

Dans le cadre de la sortie des animaux, la CIREST prend en charge les frais inhérents à l'identification de l'animal.

Nonobstant, en l'absence de refuge Intercommunal et de l'importance des actions menées par l'association SPA Réunion en faveur du territoire de la CIREST, il est proposé d'attribuer au titre de l'année 2024 une subvention d'un montant **de 5000 euros.**

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;

Considérant,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 41 « Pour »,

- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY